

MAIRIE DE THIL



Tél : 05 61 85 42 88
Fax : 05 61 85 19 66
accueil@mairie-thil.fr

**ARRÊTÉ MUNICIPAL
N° 04/2020**

CHEMIN DE LAFFONT

**ARRÊTÉ PORTANT SUR UN DECHARGEMENT DE
MATERIAUX**

Le Maire de la Commune de Thil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1 et L 2213-1 à 5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 414-14, R 4411-25 à 28, R 411-1 à 9,

Vu la circulaire n° 86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire et le représentant de l'État dans le département en matière de circulation routière,

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de stationnement – rue à barrer en vue de réserver un emplacement permettant le stationnement d'un poids lourd de 9,50 m x 3,00 m pour un déchargement de matériaux face au 1, Chemin Laffont

ARRÊTE

Article 1 : le stationnement d'un poids lourd est autorisé le Lundi 09 Mars 2020 de 8h à 12h dans le Chemin de Laffont à Thil,

Article 2 : La signalisation réglementaire correspondante d'approche et de position sera mise en place par le demandeur et sous sa responsabilité,

Article 3 : Madame le Maire de THIL, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

**Fait à Thil, le 06 Mars 2020
Le Maire, Céline FRAYARD**

